

Sommaire

L'Animation estivale toutes les vacances	p. 3
Modalités d'inscription	p. 4-5
Accessibilité des activités	p. 6-7
Activités culture, sciences, nature	p. 11 à 13
Activités sportives	p. 14 à 16
Informations pratiques	p. 17
Règlement	p. 18-19
Coordonnées des associations	p. 21

Les activités listées dans ce livret sont susceptibles de modifications.

Pour avoir les dernières mises à jour veuillez consulter le site

animestivale.metz.fr

Allo Mairie

0 800 891 891

Service & appel
gratuits

L'Animation estivale toutes les vacances !

On ne s'ennuie jaMetz ici !

L'Animation estivale, rendez-vous incontournable et très attendu des familles messines, fait son grand retour ! Du 6 juillet au 14 août, ce dispositif proposera à toutes et à tous un large éventail d'activités culturelles et sportives, entièrement gratuites, à destination des enfants et adolescents de 5 à 16 ans.

Durant cinq semaines, pas moins de 50 associations sportives et culturelles se mobiliseront aux côtés du service des sports de la Ville, qui pilote désormais avec dynamisme ce bel événement. Conçus et encadrés par des intervenants passionnés, ces ateliers offriront aux jeunes Messins une formidable occasion de profiter pleinement de l'été à Metz, tout en s'amusant, en se dépensant et en découvrant de nouvelles pratiques.

L'Animation estivale est aussi une belle opportunité de susciter de nouvelles vocations, qu'elles soient sportives, artistiques ou culturelles, que les enfants pourront ensuite prolonger tout au long de l'année au sein de nos structures partenaires.

La richesse de la programmation présentée dans ce livret illustre l'engagement fort de la municipalité en faveur de la jeunesse. Elle traduit notre volonté de promouvoir la pratique sportive, le sport-santé, l'accès à la culture, l'inclusion et l'épanouissement de tous les jeunes Messins.

Je tiens à remercier chaleureusement les 50 associations et structures partenaires, ainsi que l'ensemble des services municipaux mobilisés pour la réussite de cette édition. Le dynamisme associatif est une richesse précieuse pour notre ville. C'est grâce à cette coopération exemplaire que nous pouvons, cette année encore, proposer un service estival de qualité, accessible au plus grand nombre.

À toutes et à tous, je souhaite un très bel été à Metz, actif, sportif, culturel et enrichissant !

François Grosdidier

Maire de Metz

Président de l'Euro-Métropole de Metz

Conseiller régional du Grand Est

Membre honoraire du Parlement

Vous retrouverez toutes ces activités dans ce livret.

Elles seront peut-être amenées à évoluer selon les conditions météorologiques
(mises à jour à consulter sur animestivale.metz.fr).



J'inscris mon enfant à l'Animation estivale

La carte gratuite à domicile, en quelques clics

Il est recommandé de s'inscrire via internet : une formule rapide, simple et ne demandant pas de déplacement ! Seuls les parents responsables de l'enfant peuvent effectuer la demande en ligne.

1. Je complète le dossier de demande d'inscription sur le site animestivale.metz.fr et je joins les pièces sollicitées (en les photographiant par exemple) :
 - une pièce d'identité du parent (livret de famille, carte d'identité)
 - un justificatif de domicile messin (facture gaz, électricité...)
 - une autorisation écrite du responsable légal si l'enfant est hébergé à Metz par un parent (formulaire type à télécharger sur le site)
2. La mairie de Metz valide mon inscription, m'envoie par mail la carte Animation estivale et le lien pour télécharger le livret.
3. J'imprime la carte et la complète avec les mentions utiles. Je signe et colle la photo de mon enfant.

Inscriptions à l'Animation estivale jusqu'au 14 août 2026



Je réserve les activités sur le site internet

Toutes les activités, ainsi que les dernières mises à jour, sont à retrouver sur le site animestivale.metz.fr. Lors de la délivrance de la carte Animation estivale, **un identifiant et un mot de passe provisoire** sont remis à chaque participant, permettant de réserver ses activités.

Le nombre de places disponibles étant limité, **il est essentiel de réserver uniquement les activités auxquelles votre enfant va participer.**

Réservation à partir du 21 juin sur animestivale.metz.fr

1 Je m'inscris sur animestivale.metz.fr

2 J'imprime ma carte une fois mon inscription validée

3 Avec mon code, je réserve mes activités sur animestivale.metz.fr

Je ne dispose pas d'un accès à internet

La délivrance de la carte Animation estivale est possible dans l'ensemble des mairies de quartier indépendamment du lieu de domicile :

SUR PLACE EN MAIRIE :

Du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h.

Bellecroix - 13 rue de Toulouse
(sauf jeudi, uniquement de 11 à 19h)

Borny - 11 rue de Pange

Devant-les-Ponts - 15 chemin sous les vignes

Grange-aux-Bois - 5 rue du Cuvion,
centre commercial de l'horloge

Hôtel de Ville - 1 place d'Armes -
Jacques-François Blondel (+ vendredi de 13h à 17h)

Magny - 14 rue Jean d'Apremont

Nouvelle Ville Sainte-Thérèse - 25 rue de Verdun
(uniquement lundi, mercredi, vendredi matin)

Patrotte/Metz Nord - 76 avenue de Thionville

Plantières-Queuleu - 1 rue du Roi Albert

Sablon - 4-6 rue des Roberts

Vallières - 3 rue des Bleuets

Pour réserver les activités, des permanences sont organisées spécialement, indépendamment du lieu de domicile :

- **Lundi 8h-12h** : Hôtel de Ville - 1 place d'Armes - Jacques-François Blondel
- **Mercredi 8h-12h** : Borny – 11 rue de Pange
- **Jeudi 11h-19h** : Bellecroix - 13 rue de Toulouse
- **Vendredi 13h-17h** : Hôtel de Ville - 1 place d'Armes - Jacques-François Blondel

Il est possible de prendre rendez-vous sur le lieu de permanence par téléphone au 06 72 62 59 19.

Réservation des activités à partir du 22 juin / Inscriptions possibles jusqu'au 14 août

Important :

- Les inscriptions sont faites par les parents ou le membre de la famille qui héberge l'enfant à Metz.
- Ceux-ci devront être munis
 - d'une pièce d'identité (livret de famille, carte d'identité)
 - d'un justificatif de domicile messin (facture gaz, électricité...)
 - d'une autorisation écrite du responsable légal si l'enfant est hébergé à Metz par un parent (formulaire type à télécharger sur le site).



L'accueil de vos enfants et adolescents en situation de handicap

La plupart des animations sont accessibles à tous les jeunes. De nombreuses activités sont adaptées aux enfants et adolescents en situation de handicap grâce à la mobilisation des associations partenaires. L'un des obstacles majeurs rencontrés dans le cadre de l'accès aux loisirs des enfants et adolescents concerne l'adéquation des lieux d'accueil et la présence de personnel encadrant.

Nous vous invitons à prendre contact avec les différentes associations pour vous assurer des bonnes conditions d'accueil de votre enfant, en fonction des particularités de sa situation, ainsi que des places disponibles.

Fiche de liaison (voir p.7)

(téléchargeable sur animestivale.metz.fr)

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à une activité proposée dans le cadre de l'Animation estivale et accessible à tous, remplissez le tableau et transmettez-le à l'association concernée (voir contacts associations p.21), afin que votre enfant soit accueilli dans les meilleures conditions possibles.



L'utilisation du pictogramme « handicap invisible » s'inscrit dans la démarche d'Handicap aux 8000 visages créée par Virginie SZPIRO.

JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP



Fiche de liaison

ENFANT CONCERNÉ NOM : PRÉNOM : ÂGE :ans

RESPONSABLE LÉGAL NOM : PRÉNOM :

Tél. (1) : Tél. (2) :

HANDICAP DE L'ENFANT
(entourez
le pictogramme
correspondant)



Handicap
moteur



Handicap
auditif



Handicap
mental



Handicap
visuel



Handicap
invisible

ACTIONS	ENTOURER	
Elocution verbale	OUI	NON
Compréhension écrite	OUI	NON
Langue des signes française	OUI	NON
Support de communication adapté	OUI	NON

ACTIONS	ENTOURER	
Se déplace seule	OUI	NON
Est en fauteuil roulant	OUI	NON
Chien guide ou canne	OUI	NON
Va aux W.C. sans incitation	OUI	NON

ACTIONS (mettre une croix dans la colonne voulue)	SEULE	AVEC AIDE PONCTUELLE	AVEC AIDE SPÉCIFIQUE (personne dédiée)
Utilise les toilettes			
Sait s'habiller			
S'oriente dans un lieu			
Interagit avec les autres			
Mouvements haut et/ou bas du corps			
Prise en main d'objets			
Participation aux différentes tâches			

REMARQUES GÉNÉRALES ET/OU TRAITEMENT(S) SPÉCIFIQUE(S) :

La Ville de Metz a mis en œuvre un traitement de données personnelles dénommé « Animation estivale ». Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville et des partenaires de ce dispositif. La durée de conservation des données est de 1 an. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, effacement, limitation du traitement, opposition et limitation des informations la concernant, pour motif légitime.

Vous pouvez exercer ces droits, sous réserve de la fourniture d'une pièce justificative d'identité, en vous adressant à : Hôtel de Ville de Metz, à l'attention du Délégué à la protection des données, 1 place d'Armes - J.F. Blondel 57036 METZ Cedex 1 - Tél : Allo Mairie 0800 891 891. dpo@mairie-metz.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



©Société des Régates Messines



©Metz Tennis de table



©Moselle moto club



©Moselle moto club

La carte animation estivale c'est aussi :



© Ville de Metz



© Ice Arena

L'entrée gratuite à la piscine

Sur simple présentation de leur carte Animation estivale, les jeunes s'offriront quelques moments de baignade, du **lundi 6 juillet jusqu'au vendredi 14 août** à la piscine de Belletanche et à la piscine Lothaire, de **14h30 à 17h** (évacuation du bassin à 17h), à condition de savoir nager. Les plus petits, âgés de 5 à 9 ans, doivent être accompagnés d'un adulte (un adulte accompagné de deux enfants maximum - entrée payante pour l'accompagnateur - entrée payante pour les enfants en dehors des horaires gratuits 14h30-17h).

Les transports à tarif réduit >>>

Le réseau **LE MET'** propose des **tarifs réduits**, sous la forme d'un **titre Été Jeunes** qui peut être chargé sur une carte sans contact SimpliCitéS. La carte est offerte* aux jeunes, sur présentation de la carte de l'Animation estivale Eté 2026 valide (carte où figure la photo) et sous réserve de charger au minimum 10 voyages (tarif réduit, 7.00€**). Les agents commerciaux de l'Espace Mobilité - place de la République - Metz, se tiennent à la disposition des jeunes voyageurs pour plus d'informations.

Renseignements : 0 800 00 29 38 (service et appel gratuits)

lemet.fr

(*le coût de création de la première carte est offert)

(**tarif sous réserve de modification, consultez régulièrement les mises à jour sur le site animestivale.metz.fr)

La patinoire en accès libre tout l'été

La patinoire Ice Arena invite les enfants à se dépenser tout en profitant de quelques degrés de moins, **tous les après-midis du lundi au dimanche** (sous conditions), et ce **jusqu'au 16 août**. Munis de leur carte Animation estivale, les jeunes patineurs accéderont librement à la patinoire, accompagnés obligatoirement d'un adulte (entrée payante pour l'accompagnateur : une entrée gratuite pour le détenteur de la carte Animation estivale 2026 pour une entrée adulte payante).

Des activités à pratiquer sereinement

La Ville de Metz et les associations partenaires de l'Animation estivale prennent toutes les précautions pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions :

- La délivrance de la carte gratuite Animation estivale via internet à privilégier.

Lors de la participation de vos enfants à l'Animation estivale, il vous est demandé :

- De vous rendre sur le lieu de l'activité seulement après l'avoir réservée sur le site.
- D'équiper vos enfants d'une tenue adéquate pour la pratique de l'activité, d'un sac permettant de ranger leurs affaires personnelles, d'une gourde ou d'une bouteille d'eau individuelle.

La pratique de certains ateliers est susceptible d'évoluer en fonction des conditions météorologiques.

Consultez régulièrement les mises à jour sur le site

animestivale.metz.fr

Toutes les activités en détail



**Activités culturelles et
de sensibilisation à la nature**

p. 11 à 13



Activités sportives

p. 14 à 16

Activités susceptibles de modifications.
Retrouvez toutes les dernières mises à jour sur

animestivale.metz.fr
























Activités culturelles et de sensibilisation à la nature

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet | Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

ORGANISATEUR	ANIMATION	SEMAINES						LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES.*	DURÉE	PLACES PAR SEANCE
		1	2	3	4	5	6						
AMOFER	Modélisme Ferroviaire	1	2	3	4	5	6	Centre Social Magny 44 rue des Prêles	10h-12h 14h-16h	8-13 ans		à la séance	6
Assolatelier	Création de pop-up « qui est caché dans la nature, dans mon jardin, dans ma ville »	1	2					Le CAP Maison des associations (salle 215) 1 rue du Coetlosquet	14h-18h	9-15 ans		à la séance	10
	Création d'un film d'animation 2D			3	4				14h-18h	10-14 ans		Hebdo.	
	Création de pop-up « les monstres » de mon enfance »					5	6			14h-18h	9-14 ans		
Au four et à mesure	Porcelaine			3				Centre socio-culturel 1 rue du Bois de la Dame 1 ^{er} étage salle S3	14h-16h	10-16 ans		Hebdo.	6
Bliiida	Fanzine « Vive les vacances »			3				Bliiida 7 avenue de Blida	10h-12h	12-16 ans	 	Hebdo.	15
	Maquette « Ville du futur »				4				14h-16h	12-16 ans	 		
Bouche à Oreille	Les ani-mots : bestiaire plastique et poétique		2					Local Bouche à Oreille 20 boulevard de Guyenne	10h-12h 14h-16h	8-12 ans	 	Hebdo.	12
	Voyage sonore et création vocale				4				10h-12h 14h-16h				
Bout d'Essais	Initiation au Light Painting					5	6	Bliiida 7 avenue de Blida	10h-12h 14h-16h	8-12 ans	 	Hebdo.	8
Centre Pompidou-Metz	Peindre le volume	1	2	3	4			Centre Pompidou-Metz 1 parvis des Droits de l'Homme	10h-12h	6-10 ans		à la séance	12
Collectif Art	Capoeira			3				Les Arènes (salle de baby gym) 5 av. Louis le Débonnaire	10h-12h	7-11 ans		Hebdo.	10
					4				14h-16h	12-16 ans			15
	Danse Hip Hop								10h-12h	7-11 ans			10
						5	6			14h-16h	12-16 ans		
CPN « Les Coquelicots »	Club nature Hauts de Vallières	1	2	3				Espace Naturel Pédagogique et Convivial Rue des Pins	10h-12h 14h-16h	5-16 ans		Hebdo.	20
	Club nature P'tits Récollets	1				5	6	Espace 4E 1 rue des Récollets	10h-12h 14h-16h	5-16 ans			12
Éclairseuses et Éclaireurs de France Ludothèque « Le Coffre à Jouets »	Fabrication de jeux en carton plume	1	2	3	4	5	6	Centre socioculturel du Bon Pasteur (3 ^e étage) 10 rue du Bon Pasteur	10h-12h	5-12 ans		Hebdo.	12
	Fabrication de jeux en bois	1	2	3	4	5	6		14h-16h	8-13 ans	 	Hebdo.	12
	Jeux de société pour les ados		2	3	4	5			16h-18h	10-16 ans		à la séance	8

Activités culturelles et de sensibilisation à la nature

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet | Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

ORGANISATEUR	ANIMATION	SEMAINES						LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES.*	DURÉE	PLACES PAR SEANCE
		1	2	3	4	5	6						
Ecole de Musique Agréée à Rayonnement Intercommunal	Guitare classique	1						École de Musique 38/48 rue Saint Bernard (salle Bertlioz)	10h-12h 14h-16h	7-16 ans	  	Hebdo.	8
	Batucada et Batterie	1						École de Musique 38/48 rue Saint Bernard (salle 140)	10h-12h 14h-16h	8-16 ans	  		12
	Initiation au théâtre	1						École de Musique 38/48 rue Saint Bernard (salle 121)	10h-12h 14h-16h	7-9 ans 10-12 ans	  		12 8
EPINE BAZAAR	Atelier costume et photographie mise en scène		2	3			MCL 36 rue Saint Marcel	14h-18h	6-10 ans		Hebdo.	8	
				3				14h-18h	11-15 ans			8	
FRAC Lorraine	Visite et ateliers artistiques			3		5	FRAC Lorraine 1bis rue des Trinitaires	10h-12h	10-13 ans	  	Hebdo.	10	
					4	6		10h-12h	6-9 ans			8	
Groupe Folklorique Lorrain de Metz	Techniques traditionnelles lorraines et jeux anciens					5	6	7 rue Yvan Goll	14h-16h	6-10 ans		Hebdo.	8
Inspiro Sophro	Ateliers sophro-ludiques	1					Centre socioculturel du Bon Pasteur (salle 4) 10 rue du Bon Pasteur	10h-12h	7-12 ans	  	à la séance	5	
			2					10h-12h	7-12 ans				
Ludothèque l'île aux trésors	Couture à 4 mains : pochettes et accessoires /!\ présence d'un adulte accompagnant obligatoire	1					Ludothèque de la MPE 22A rue du Wad Bilty	10h-12h	6-7 ans	  	2 jours consécutifs	4	
	Jeux de société : Azul, du jeu aux carrés de mosaïques /!\ présence d'un adulte accompagnant obligatoire		2					10h-12h	6-7 ans			4	
	Décoration d'un théâtre d'ombres et création d'une histoire /!\ présence d'un adulte accompagnant obligatoire			3				10h-12h	5-7 ans			6	
Maison de la Culture et des Loisirs	Peinture grand format : Les animaux fantastiques	1					MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	5-8 ans	  	Hebdo.	8	
	Chant	1						14h-16h	9-13 ans			10	
	Mime corporel		2					10h-12h	8-12 ans			8	
	Gravure et technique d'impression		2					14h-16h	7-12 ans			8	
	Créer une émission radio			2					10h-12h			8-14 ans	8
					3				14h-16h			10-16 ans	8

Activités culturelles et de sensibilisation à la nature

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet | Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

ORGANISATEUR	ANIMATION	SEMAINES						LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES.*	DURÉE	PLACES PAR SEANCE
		1	2	3	4	5	6						
Metz à vélo	Mécanique : les p'tits maillons	1	2	3		5	6	Maison du Vélo 3 avenue Leclerc de Hauteclocque	10h-12h	8-12 ans		Hebdo.	5
	Pratique du vélo : Estiv'elo	1	2	3	4	5	6	Piste de sécurité routière du Bon Pasteur 10 rue du Bon Pasteur	14h-16h	8-12 ans			8
MJC Metz-Sud	Jeux de société : stratégie, aventure et dextérité	1	2	3				MJC Metz-Sud 87 rue du XX ^e Corps Américain	10h-12h 14h-16h	6-12 ans		à la séance	10
Musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz	Arts plastiques : Monstres masqués	1		3	4			Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	14h-16h	7-12 ans		à la séance	7
			2						14h-16h	7-12 ans		à la séance	7
	Arts plastiques : Roi des forêts	1		3	4				10h-12h	5-7 ans		à la séance	6
			2						10h-12h	5-7 ans		à la séance	6
	Arts plastiques : Plumes					5	6		10h-12h	5-7 ans		à la séance	6
	Arts plastiques : Chiens et loups					5	6		14h-16h	7-12 ans		à la séance	7
Tata	Sculpture en papier carton Food Art	2	3	4	5			Bon Pasteur Salle 115	10h-12h	5-14 ans		Hebdo.	14
	Création d'un tee-shirt 3D	2	3	4	5				14h-16h	5-14 ans			
Yoga Danse Théâtre	Zumba Kids	1	2					Gymnase 2 rue de la Baronète (salle de danse)	14h-16h	5-9 ans		Hebdo.	12
	Danse orientale	1							10h-12h	5-9 ans			
		2							10h-12h	9-16 ans			



Activités sportives

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet | Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

ORGANISATEUR	ANIMATION	SEMAINES						LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES.*	DURÉE	PLACES PAR SEANCE
		1	2	3	4	5	6						
Association Modéliste Le Graouilly	Aéromodélisme	1					6	Plateau de la commune de Rozerieulles	14h-16h	12-16 ans		hebdo.	6
Athlétisme Metz Métropole	Athlétisme	1	2	3	4			L'Anneau 93 rue du Général Metman	10h-12h	6-12 ans		hebdo.	30
Société des Régates Messines	Aviron		2	3	4			2 quai des Régates (Plan d'Eau)	10h-12h 16h-18h	11-16 ans		hebdo.	30
Baseball & Softball Club de Metz - Comet	Baseball	1						Complexe sportif des Hauts de Blémonts Rue du Général Metman	10h-12h	6-11 ans		hebdo.	20
		2							10h-12h 14h-16h	7-12 ans			
			3						10h-12h	6-11 ans			
			3						14h-16h	8-13 ans			
(sauf lundi et mardi)													
ASPTT Metz - Section Basket	Basketball	1	2	3	4	5	6	ASPTT Metz 1 rue des Hauts Peupliers	14h-16h	5-15 ans		hebdo.	40
Amicale de Billard de Magny	Billard français	1	2	3	4	5	6	Centre socioculturel de Magny 44 rue des Prêles (salle de billard)	10h-12h	9-16 ans		hebdo.	4
Boxing Club de Metz	Boxe éducative assaut	1	2	3	4			Gymnase du Luxembourg	10h-12h	8-16 ans		hebdo.	20
Metz Sports d'Orientation	Course d'orientation	1						RDV au bout de la rue de Peltre au Parc du Pas du Loup	14h-16h	8-12 ans		à la séance	12
									16h-18h	11-16 ans			
Ecole Française d'Échecs de Metz	Échecs	1	2					Annexe du centre culturel 40 rue des Trois Evêchés	14h-15h30 16h-17h30	7-14 ans		hebdo.	14
Club d'Échecs Metz Fischer	Échecs			3	4			Centre socioculturel 90 rue de Vallières	10h-12h 14h-16h	6-12 ans		à la séance	12
Association de la VIVH	Équitation Contact animalier et découverte	1	2	3	4	5	6	Domaine équestre de la VIVH Rue de Saint-Agnan, Coigny	10h-12h	5-8 ans		hebdo.	10
									14h-16h	9-12 ans			
Club Escalade Évasion Metz	Escalade	1						Gymnase du Luxembourg	10h-12h	9-12 ans		hebdo.	12
									14h-16h	13-16 ans			
Société d'Écime de Metz	Écime			4	5	6		Complexe de Belletanche	10h-12h	7-10 ans		hebdo.	12
				4	5				14h-16h	7-10 ans			
					5				10h-12h	5-6 ans			
APM Metz Football Club	Futsal			4	5	6		Gymnase d'Hannoncelles 18 rue d'Hannoncelles	10h-12h	6-9 ans		à la séance	20
									14h-16h	10-13 ans			










Activités sportives

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet | Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

ORGANISATEUR	ANIMATION	SEMAINES					LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES.*	DURÉE	PLACES PAR SEANCE	
		1	2	3	4	5							6
Association Sportive du Gardengolf	Golf	1	2	3	4	5	6	Gardengolf Metz Technopôle 3 rue Félix Savart	10h-12h	10-16 ans		hebdo.	12
Metz Gym	Gymnastique		2	3	4	5		Les Arènes 5 av. Louis le Débonnaire	10h-12h 14h-16h	6-10 ans 9-15 ans	 	hebdo.	48
Metz Magny Handball	Handball			3	4			COSEC Magny du collège Paul Verlaine 7 rue du Bourdon	10h-12h	7-11 ans	 	hebdo.	20
Metz Handball Association	Handball					5	6	Gymnase André Malraux 1 rue de la Lorraine Sportive	10h-12h 14h-16h	5-12 ans 9-16 ans		hebdo.	30
Metz Hockey Club	Hockey sur glace	1	2	3	4	5	6	Patinoire Ice Arena Complexe sportif Saint Symphorien	14h-16h	5-12 ans		hebdo.	20
ASPTT Metz - Section Judo	Judo	1	2	3	4			ASPTT Metz 1 rue des Hauts Peupliers	14h-16h	5-16 ans	 	hebdo.	20
Kayak Club de Metz	Kayak	1	2			5	6	Promenade Hildegarde (Plan d'Eau)	10h-12h 16h-18h	7-14 ans	 	hebdo.	16
Moselle Moto Club	Moto-cross (à la journée + repas tiré du sac) Savoir faire du vélo sans petites roues				4	5	6	Buttes de Rozérieulles	9h-16h	6-12 ans		journée	12
Sports de Glace de Metz	Patinage artistique		2	3	4	5	6	Patinoire Ice Arena Complexe sportif Saint Symphorien	14h-16h	5-10 ans		hebdo.	30
Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Pêche	1	2	3				Moulin de Metz Magny 4 rue du Moulin	10h-12h 14h-16h	8-16 ans		hebdo.	8
Ville de Metz - Piscines	Piscine activités aquatiques encadrées (Les enfants doivent mesurer au minimum 1,20m et doivent savoir nager, test nautique 25 mètres obligatoire)	1	2	3	4	5	6	Piscine Belletanche Rue Belletanche	10h-12h	8-12 ans	 	hebdo.	15
Rugby Club de Metz Moselle	Rugby - Sans contact		2					Stade de la Grange aux Bois Rue de la Grange aux Bois	10h-12h 14h-16h	7-13 ans		séance	40
Société d'Escrime de Metz	Sabre-Laser	1	2					Complexe de Belletanche	10h-12h	10-16 ans		hebdo.	12
ASC Metz Tennis	Tennis		2	3	4			Tennis Cheminot Rue de l'Horticulture	10h-12h	5-10 ans 11-16 ans		hebdo.	10

Activités sportives

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet | Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

ORGANISATEUR	ANIMATION	SEMAINES						LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES.*	DURÉE	PLACES PAR SEANCE
		1	2	3	4	5	6						
ASPTT Metz Section Tennis	Tennis	1	2	3				ASPTT Metz 1 rue des Hauts Peupliers	14h-16h	8-13 ans	  	hebdo.	12
Metz Tennis de Table	Tennis de table	1	2	3	4			Complexe sportif Saint Symphorien (salle de tennis de table)	10h-12h	5-7 ans		hebdo.	10
									10h-12h	8-16 ans			
ASC Metz - Les Archers du Saint Quentin	Tir à l'arc		2	3	4	5		Tennis Cheminot Rue de l'Horticulture	10h-12h	9-16 ans		hebdo.	20
Auto Modèle Le Graouilly	Voiture radio-commandée			3				Espace Corchade 37 rue du Saulnois (salle de spectacle)	9h-10h	9-14 ans	  	à la séance	8
									10h-11h				
									11h-12h				
Metz Volley-ball	Volley-ball	1	2	3				Gymnase COSEC Jean Rostand 20 rue René Paquet	14h-16h	8-16 ans	 	hebdo.	25



INFOS PRATIQUES

QUI PEUT PARTICIPER ?

L'Animation estivale est accessible à tous les enfants messins âgés de 5 ans révolus à 16 ans, ainsi qu'aux enfants hébergés pour les vacances chez un membre de leur famille résidant à Metz.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES DEMANDÉS PAR LES ASSOCIATIONS

Des documents complémentaires sont susceptibles d'être demandés par les associations, lors de la réservation. Ces documents seront à présenter au moment où les enfants se rendent à l'activité. L'accès à l'activité pourra être refusé par l'association aux enfants ne présentant pas ces documents.

TEST NAUTIQUE

La pratique des activités comme le kayak, l'aviron, la voile (...), conformément à la réglementation en vigueur, est subordonnée à la fourniture d'un test relatif à la pratique des activités nautiques. Ce test peut être réalisé sur le lieu de l'activité (**à confirmer avant le début de l'activité avec le club concerné**) ou en piscine. Du 6 juillet au 14 août, possibilité de réaliser ce test du lundi au vendredi, de 10h à 12h, à la piscine Lothaire. Prise de rendez-vous par téléphone au 03 87 55 55 02 (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h).

(Carte Animation estivale et pièce d'identité à présenter - port du bonnet obligatoire - shorts interdits - prévoir 1€ pour le casier - télécharger le formulaire sur le site internet animestivale.metz.fr).

OUVERTURE ET CLÔTURE DES RÉSERVATIONS

Les réservations sur le site seront ouvertes à partir du dimanche **21 juin à 9h**, pour les activités de la semaine du 6 juillet. Chaque nouveau dimanche à 9h, une nouvelle semaine sera accessible à la réservation et les inscriptions seront closes pour la semaine à venir (ex : le dimanche 12 juillet, fin des inscriptions pour les activités de la semaine du 13 au 17 juillet). Les inscriptions sont donc toujours actives pour deux semaines consécutives.

Tant que les inscriptions ne sont pas terminées, les parents ont la possibilité de modifier leurs choix. Ils peuvent ensuite s'inscrire directement auprès des associations pour la semaine en cours si des places sont encore disponibles ou en cas de désistements.

DÉSISTEMENTS

Certaines activités étant très prisées, il est demandé aux participants de bien vouloir honorer leurs inscriptions ou, le cas échéant, de supprimer leurs réservations. La place sera ainsi libérée au profit d'un autre participant. **En cas d'usage abusif du site pour des réservations non honorées, la Ville se réserve le droit de bloquer le code d'accès.**

RÈGLEMENT

Au travers du dispositif de l'Animation estivale, la Ville de Metz et les associations partenaires souhaitent proposer un été attractif à l'ensemble des enfants et adolescents tout en favorisant la découverte de nouvelles pratiques. L'Animation estivale s'adresse à tous les jeunes messins, ou hébergés à Metz chez un membre de leur famille durant l'été, âgés de 5 à 16 ans.

Les ateliers proposés sont organisés par les associations et établissements publics qui en assurent le bon déroulement, l'encadrement, et le contenu pédagogique. Les enfants qui participent aux activités sont dès lors soumis au respect des règlements en vigueur pour chacune des disciplines, mais également, dans un double souci de convivialité et de sécurité, au présent règlement.

La Ville de Metz et les associations remercient les parents de bien vouloir signer et respecter rigoureusement le règlement de l'Animation estivale et d'en partager l'esprit.

ART. 1 | RESPECT DES RÉSERVATIONS

La Ville de Metz met à disposition une plateforme numérique dédiée qu'elle administre, visant à faciliter la relation associations/familles d'une part, et à simplifier la gestion des inscriptions. Les réservations des activités se font principalement via Internet. Elles peuvent également se faire auprès des mairies de quartiers pour les personnes n'ayant pas accès à Internet ou auprès de l'organisateur de l'activité mais toujours via le site de réservation afin que les places disponibles puissent être décomptées.

L'inscription est un engagement pris par le participant. Les parents s'engagent à

honorer leurs réservations. Les participants qui souhaitent finalement renoncer à prendre part à un atelier s'engagent à supprimer leur réservation en ligne afin de libérer une place au bénéfice d'un autre enfant. L'organisateur de l'activité est susceptible exceptionnellement de modifier la programmation en fonction de la météo afin de préserver la sécurité du public (canicule, pluie/vent pour certaines activités extérieures).

ART. 2 | RESPECT DES HORAIRES

Les participants s'engagent à respecter les horaires indiqués lors de leur inscription. En cas de retard non préalablement excusé, l'animateur pourra refuser l'accès à la séance à l'enfant.

Un enfant qui ne se présenterait pas au démarrage d'une activité hebdomadaire, sans en avertir préalablement la structure organisatrice, **perd le bénéfice de son inscription** et peut être remplacé par un autre enfant toute la semaine.

Les enfants sont sous la responsabilité des encadrants jusqu'au terme indiqué de la séance. Aussi, **les enfants, seuls, ne peuvent en aucun cas quitter la séance avant l'heure initialement prévu.** Toutefois, les parents ont la possibilité, à titre tout à fait exceptionnel, de récupérer leur enfant avant le terme de la séance. Pour cela, la Ville de Metz vous invite à prendre contact avec l'organisateur de l'activité concerné afin de connaître les conditions.

ART. 3 | RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Il est de la responsabilité du parent/accompagnant de s'assurer de la présence d'un encadrant avant de laisser l'enfant sur le lieu de l'activité.

Pendant toute la durée de la séance d'activité, les enfants sont encadrés par les animateurs, intervenants ou entraîneurs de la structure d'accueil. **Ils ne sont plus sous la responsabilité des organisateurs dès lors que la séance est terminée.** En cas de retard exceptionnel du parent, il sera nécessaire de contacter l'organisateur de l'activité pour que celui-ci puisse s'organiser et ne pas laisser l'enfant sans surveillance.

Les parents attestent, par la signature du présent règlement, que leur enfant est couvert par une **garantie d'assurance responsabilité civile adéquate.**

ART. 4 | OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

Au moment de la validation de la réservation d'une activité, il sera demandé au parent d'attester que l'enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité retenue. Sans cette attestation, il ne pourra pas réserver d'activité. La Ville de Metz invite les parents à se rapprocher de leur médecin au moindre doute.

Les jeunes participants à l'Animation estivale doivent présenter la carte au démarrage de chaque activité. Ils doivent également être en possession de la carte pendant la durée de l'activité car y figurent notamment les préconisations médicales, ainsi que le numéro de la personne à contacter en cas d'urgence.

Au même titre, les parents devront indiquer si l'enfant présente ou non une surveillance médicale sur la carte de leur enfant. En cas de surveillance médicale, les parents pourront indiquer toutes les informations utiles (allergie alimentaire, médicamenteuse, opération récente, etc). Le responsable légal s'engage à les réactualiser si nécessaire.

Il en va de même pour la présentation **de tous types de documents demandés par l'organisateur de l'activité qui devront obligatoirement être produits au démarrage des activités pour lesquelles ils sont sollicités.**

Par ailleurs, **un test relatif à la pratique des activités nautiques doit être réalisé** pour des activités comme le kayak, l'aviron, conformément à la réglementation en vigueur. Ce test pourra être réalisé en piscine ou proposé sur le site d'activité selon les cas (voir informations pratiques sur le site internet).

Les parents sont invités à équiper les enfants d'une tenue adéquate mais également à doter leur enfant d'une gourde d'eau (ou bouteille).

ART. 5 | DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Dans un souci de qualité d'accueil et de pratique, les parents s'engagent à transmettre à l'encadrant toute information qu'ils jugeront utile afin d'aménager au mieux la prise en charge du participant au regard de l'activité visée.

Pour les enfants en situation de handicap, une fiche de liaison est téléchargeable sur le site internet de l'Animation estivale. Les parents sont invités à la renseigner et la transmettre aux associations afin que l'enfant concerné soit accueilli dans les meilleures conditions possibles. La Ville de Metz invite les parents à toujours prendre attache avec l'association au préalable.

ART. 6 | DROIT À L'IMAGE

Lors de l'inscription de l'enfant, les parents décideront de l'autorisation ou du refus, de faire photographier ou filmer leur enfant par

la Ville de Metz dans le cadre d'un atelier. En cas de consentement, la Ville de Metz pourra utiliser les images, à titre gratuit et à seule fin d'illustrer les articles relatifs au dispositif de l'Animation estivale. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent leur(s) enfant(s) est garanti. Les parents pourront à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie s'ils le jugent utile.

ART. 7 | CNIL

La Ville de Metz a mis en œuvre un traitement de données personnelles dénommé « Animation estivale ». La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville et des partenaires de ce dispositif. La durée de conservation des données est de 1 an. Conformément à la loi n°7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, effacement, limitation du traitement, opposition et limitation des informations la concernant, pour motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits, sous réserve de la fourniture d'une pièce justificative d'identité, en vous adressant à :

Hôtel de Ville de Metz, à l'attention du Délégué à la protection des données,

1 place d'Armes - J.F. Blondel

57036 METZ Cedex 1

Tél. : Allo Mairie 0800 891 891 / dpo@

mairiemetz.fr

Formulaire en ligne : https://metz.fr/informations_legales.php

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

ART. 8 | LITIGE

En cas de non respect du présent règlement, l'association ou l'organisateur de l'activité se réserve la possibilité de demander à la Ville de Metz la désinscription du participant concerné du dispositif de l'Animation estivale. Il n'aura dès lors plus accès à son compte et se verra retirer la possibilité de s'inscrire aux activités. Il perdra en outre le bénéfice de ses inscriptions déjà effectuées.

Pour toute question concernant l'organisation des ateliers, les parents sont invités à prendre l'attache des associations (voir tableau des coordonnées des associations à la page suivante).

Pour toute question relative à l'organisation générale de l'Animation estivale, ainsi que toute difficulté éventuelle de communication avec les encadrants, **les parents sont invités à prendre attache avec** Le Pôle Sports, Service Événementiel et Développement Sportif de la Ville en **le contactant au 06 79 62 67 96**.

COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

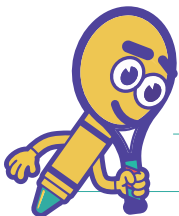
Amicale de Billard de Magny	06 87 30 99 14
APM Metz Football Club	07 77 37 62 97
ASC Metz - les Archers du St Quentin	06 81 71 69 95
ASC Metz - Section tennis	06 82 45 38 78
ASPTT Metz - Section basket	03 87 66 17 84
ASPTT Metz - Section judo	06 13 69 10 94
ASPTT Metz - Section tennis	03 87 66 88 66
Association AMOFER	03 72 06 91 47
Association de la VIVH	06 33 63 45 81
Association Modéliste le Graouilly	06 27 91 32 46
Association Sportive du Gardengolf de Metz	03 87 78 71 04
Association Tata	06 78 47 03 57
Assolatelier	06 82 60 59 39
Athlétisme Metz Métropole	06 63 21 95 17
Au four et a mesure	06 48 72 80 00
Auto Modèle le Graouilly	06 79 54 01 13
Baseball Softball Cricket Club de Metz	06 41 69 86 91 06 18 05 08 68
BLIIDA	03 87 61 60 70
Bouche à Oreille	06 31 62 74 44 06 76 71 65 83
Bout d'essais	06 33 73 29 73 07 68 78 01 81
Boxing Club de Metz	06 03 19 18 60 06 77 96 06 47
Centre Pompidou-Metz	03 87 15 39 39
Club d'Echecs Metz Fischer	06 71 00 93 54
Club Escalade Evasion Metz	06 13 36 17 53
Collectif Art	06 36 82 54 43
"CPN les Coquelicots" - Club nature Hauts de Vallières	06 16 27 26 07
Ecole de Musique Agréée à Rayonnement Intercommunal	03 87 66 94 93
Ecole Française d'Echecs de Metz	06 33 75 11 24
EEDF - Ludothèque « Le Coffre à Jouets »	03 87 21 03 99

EPINE BAZAAR	07 81 02 21 82 06 56 69 56 36
Fédération de Pêche de la Moselle (FDPMA 57)	03 87 62 50 08
FRAC Lorraine	03 87 74 73 71
Groupe Folklorique Lorrain de Metz	06 25 41 57 70
Inspir'Sophro	07 64 23 93 95
Kayak Club de Metz	03 87 66 93 18
Ludothèque «L'île aux Trésors»	03 87 55 50 70
Maison de la Culture et des Loisirs de Metz	03 87 32 53 24
Metz à Vélo	07 68 57 94 69 06 45 32 56 13
Metz Gym	06 86 66 59 50
Metz Handball Association	03 87 66 37 05
Metz Hockey Club	06 14 88 11 22
Metz Magny Handball	06 11 17 65 62
Metz Sports d'Orientation	06 03 03 82 46 06 63 26 59 49
Metz Tennis de Table	09 66 02 95 51
Metz Volley Ball	07 87 16 42 92 07 66 03 62 41
MJC Metz SUD	03 87 62 71 70
Moselle Moto Club	06 87 49 47 75
Musée de la Cour d'Or - Euro-Métropole de Metz	03 87 88 38 83
Piscines - Ville de Metz	03 87 55 55 02
Rugby Club de Metz Moselle	07 51 59 53 92
Société des Régates Messines	06 68 13 30 01 06 51 04 22 35
Société d'Escrime de Metz	06 25 18 70 02
Sports de Glace de Metz	07 82 77 53 00
Yoga, Danse, Théâtre	06 38 61 77 29

Liste des associations non exhaustive susceptible de modifications



A series of horizontal green lines for writing, starting from the top right and extending down the page.



A series of horizontal green lines for writing, starting from the top right and extending down the page.

4 juillet — 16 août 2026

metz

Plage

PLAN D'EAU

